

5.0 CONCLUSION

L'année qui commence est la quatrième du premier cycle de planification quinquennal dont s'est doté le Bureau des passeports à titre d'organisme de service spécial. Nous avons donc élaboré les objectifs pour l'exercice 1995-1996 en tenant compte de la mission, de la vision et des valeurs de l'organisme, ainsi que des objectifs à long terme énoncés dans le *Plan stratégique du Bureau des passeports 1992-1993 à 1996-1997*.

Dans le présent contexte de limitation des dépenses, avec les compressions budgétaires qui en découlent, il n'a pas été facile de fixer des priorités. Néanmoins, nous sommes confiants que les choix effectués répondent à l'intention du gouvernement d'offrir de meilleurs services à la population à moindre coût.

Le présent Plan d'entreprise est le point de référence en fonction duquel on jugera notre rendement. À ce titre, il affirme la détermination de tous les employés du Bureau des passeports – depuis les préposés à la clientèle jusqu'à la haute direction – à remplir les objectifs fixés pour l'année qui vient.